

Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFICATION QUALIOPi

WEBINAIRE EMFOR DU 19 MARS 2021

afnor
GROUPE



François BERTHAUD

AFNOR DEVELOPPEMENT

francois.berthaud@afnor-ext.org

06 88 06 56 89

| Déroulement

- **Présentation du Groupe AFNOR**
- **Contexte et décryptage du Référentiel National Qualité - Qualiopi**
- **Les modalités de certification Qualiopi**
- **Les enseignements et retours d'expérience**
- **Définir sa stratégie de marché et de certification**
- **Synthèse et recommandations**



LE GROUPE AFNOR



LE GROUPE AFNOR

4 Grands domaines de compétences

Plus de 20 ans d'expérience dans le secteur de la formation professionnelle

afnor
NORMALISATION

Normalisation
Opérateur central
du système français
de normalisation

afnor
ÉDITIONS

Éditions
Solutions et services
d'informations
professionnelles et
réglementaires

afnor
COMPÉTENCES

Formation
Formation sur les
normes,
la réglementation,
les systèmes
de management
et leur évaluation

afnor
CERTIFICATION

**Évaluation
Certification**
Prestations de services
et d'ingénierie en
certification et
évaluation de produits,
systèmes,
services, personnes

De nombreuses certifications au service des organismes : NF Service, Formation (NF 214), AFAQ ISO 9001 appliquée aux OF, QualiformAgri (réf 132), AFAQ Formation en SECURITE PRIVEE ...



14

DÉLÉGATIONS
régionales

afnor
GROUPE

LE GROUPE AFNOR

14

DÉLÉGATIONS
régionales

GUADELOUPE



MARTINIQUE



GUYANE



REUNION



Délégation Ile-de-France

Christian LE DIOURON
region.iledefrance@afnor.org

Délégation Hauts de France

Valérie RAVEZ
delegation.lille@afnor.org

Délégation Grand-Est

Sandrine PERIGNON-SCHMIDT
delegation.nancy@afnor.org

Délégation Centre-Val de Loire

Anne YOUF
delegation.orleans@afnor.org

Délégation Normandie

Stéphane JAGU
delegation.rouen@afnor.org

Délégation Nouvelle-Aquitaine et Réunion

Muriel LACROIX
Site de Bordeaux
delegation.bordeaux@afnor.org
Site de Limoges
delegation.limoges@afnor.org

Délégation Pays de la Loire et Caraïbes

Thierry CUREAU
delegation.nantes@afnor.org

Délégation Bretagne

Erwan CHAGNOT
delegation.rennes@afnor.org

Délégation Auvergne - Rhône-Alpes

Vincent BLACHE
delegation.lyon@afnor.org

Délégation Bourgogne - Franche-Comté

Paule NUSA
delegation.dijon@afnor.org

Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse

Olivier CONSTANT
delegation.marseille@afnor.org

Délégation Occitanie

Patrice GARCIA
Site de Toulouse
delegation.montpellier@afnor.org
Site de Montpellier
delegation.toulouse@afnor.org

DANS DE NOMBREUX DOMAINES d'intervention

TPE, PME, ETI,
grands groupes

MÉTROLOGIE

Aéronautique



Confiance
numérique

Formation
Professionnelle

Qualité

Cybersécurité



Transition
énergétique

Performance

Industrie du futur

Management

RSE / DD

Santé
et sécurité
au travail



Construction



Environnement

Economie
circulaire

SÉCURITÉ
DES ALIMENTS

Excellence
de services

Achats responsables

Dispositifs médicaux

TOURISME



Made in
France

afnor
GROUPE

CONTEXTE ET
DÉCRYPTAGE DU
RÉFÉRENTIEL NATIONAL
QUALITÉ



afnor
GROUPE

Contexte



Une obligation qualité des prestataires sur la base d'un référentiel national qualité (art.6)

- › condition *sine qua none* d'accès au marché des fonds publics ou mutualisés/paritaires

La certification basée sur un cycle de 3 ans (1 audit initial et 1 audit de suivi) a vocation à encadrer la qualité du processus de délivrance des prestations

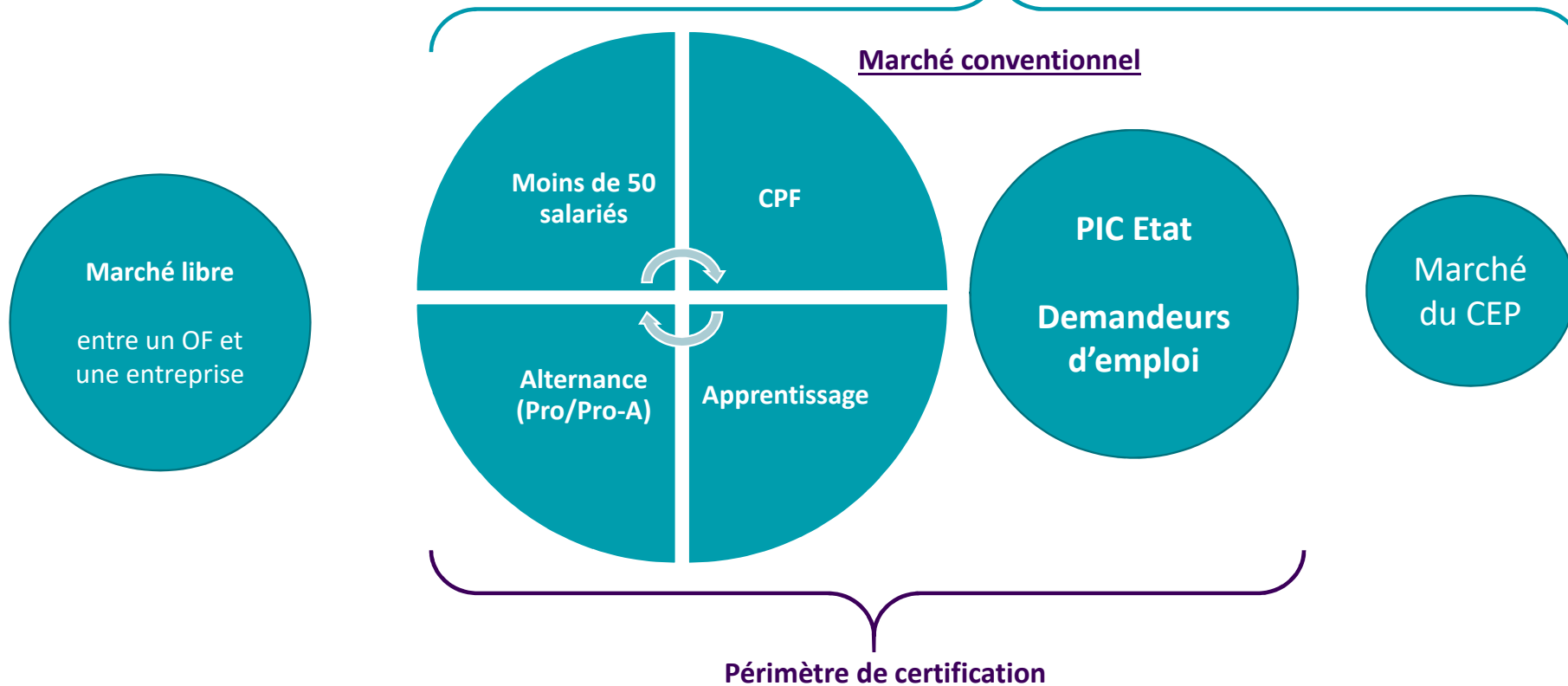
- › pour l'ensemble des acteurs, au **01^{er} janvier 2022** :



- Actions de formation
 - Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
 - Bilan de compétences
 - Actions de formation par Apprentissage
-
- › Exemption :
 - Enseignement supérieur public avec HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), Enseignement supérieur privé avec EESPIG, CTI (Commission des titres d'ingénieur)

Contexte

France Compétences



POUR LES ACTIONS DE FORMATION, D'APPRENTISSAGE, DE VAE ET DE BILAN DE COMPÉTENCES

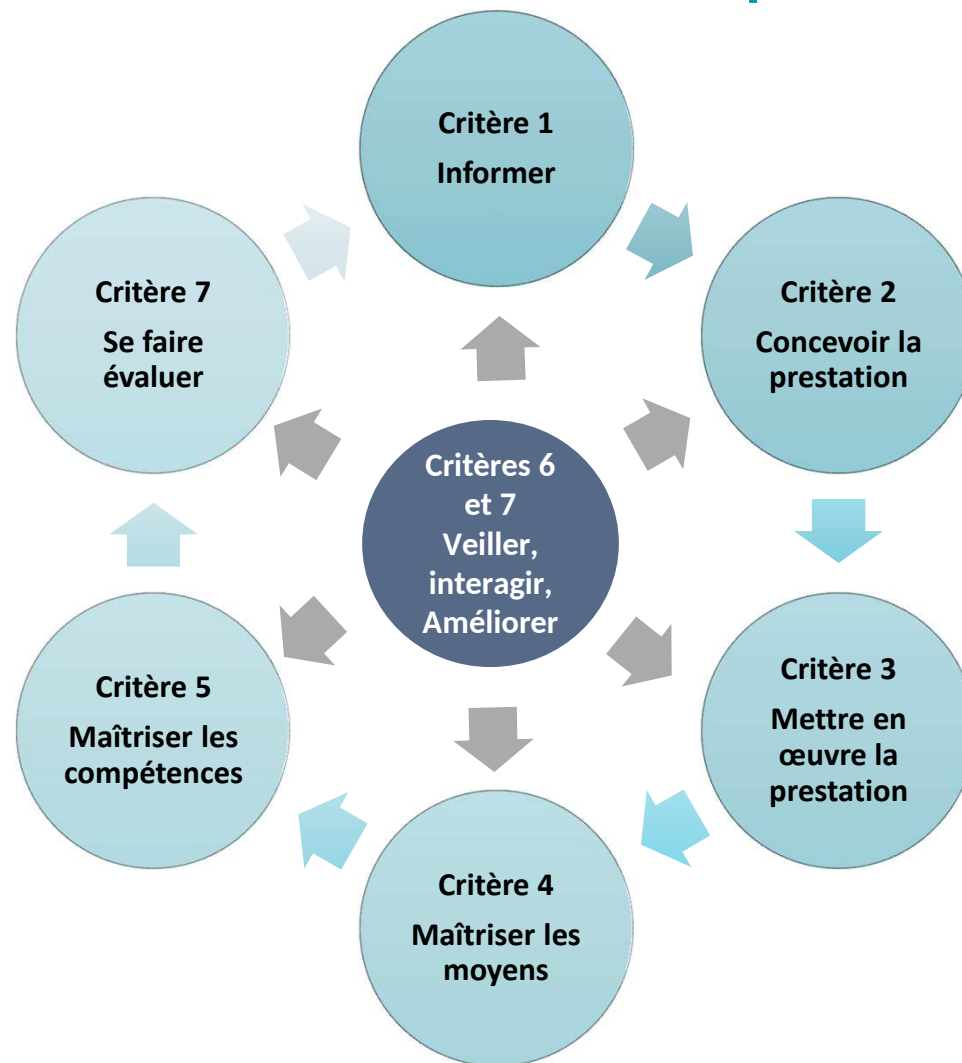
La certification devient un « permis de travailler » pour accéder à la commande publique ou intervenir sur les fonds mutualisés / paritaires

Cadre du référentiel national qualité

7 critères déclinés
en 32 indicateurs
d'appréciation

Continuité des 6
critères du décret
du 30 juin 2015

1 nouveau critère
« L'inscription et
l'investissement
du prestataire
dans son
environnement
professionnel »



Une colonne vertébrale avec une
application spécifique selon les
activités

- Actions de formation : 28 indicateurs
- Formation par apprentissage : 32 indicateurs
- Bilan de compétences : 22 indicateurs
- VAE : 24 indicateurs

Deux textes réglementaires encadrent
le référentiel national qualité

Cadre du référentiel national qualité

GRILLE D'APPLICABILITÉ

Type d'actions	22 Indicateurs communs	Indicateurs spécifiques									
		3	7	8	13	14	15	16	20	28	29
Bilan de Compétences											
Actions de VAE		X					X				
Actions de formation				X							
Si actions en situation de travail				X					X		
Si formation certifiante		X	X	X			X				
Si alternance		X	X	X	X		X		X		
Actions de formation par apprentissage		X	X	X	X	X	X	X	X	X	

Critère 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

ESPRIT ET FINALITE DU CRITERE

Donner aux publics une information accessible, exhaustive et actualisée sur l'offre de formation/prestation y compris sur les indicateurs clés.

EXEMPLES DE PREUVES

Tous supports et outils d'information
*Ex : Plaquette, sites internet, supports publicité, catalogue, ...
communication d'indicateurs (Art. L. 6111-8 du Code du Travail :
taux d'obtention des diplômes ou titres; taux de poursuite d'études;
taux d'interruption en cours de formation; taux d'insertion
professionnelle des sortants; valeur ajoutée de l'établissement)*

INDICATEURS ET IMPACTS

Indicateur 1 : Information générale

Indicateur 2 : Information sur les résultats

Indicateur 3 : Information sur les Tx d'obtention

**Non diffusion de certains indicateurs
(satisfaction, nb de stagiaires, ...)**

**Affichage des indicateurs de
performance cohérents et
vérifiables**

Critère 2 : L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations.

ESPRIT ET FINALITE DU CRITERE

Maîtriser la conception de la prestation, de l'identification des besoins du bénéficiaire, des objectifs évaluables, de la réalisation des contenus jusqu'aux modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs.

EXEMPLES DE PREUVES

Grilles d'analyse, diagnostics préalables, dossiers d'admission, comptes rendus d'entretiens, grille d'évaluation, Référentiels métiers et de compétences, fiches RNCP
Parcours, déroulés et séquences, grilles et modalités d'évaluation

INDICATEURS ET IMPACTS

Indicateur 4 : Analyse des besoins

Indicateur 5 : Objectifs opérationnels

Indicateur 6 : Elaboration des contenus

Indicateur 7 : Adéquation des contenus avec la certification professionnelle

Indicateur 8 : Positionnement

**Contenu des devis et des conventions, cohérence entre l'expression du besoin et les objectifs pédagogiques (grille de questionnement, CR de réunion ...),
Pour les indicateurs spécifiques : échanges avec le certificateur**

Critère 3 : L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en oeuvre

ESPRIT ET FINALITE DU CRITERE

Maîtriser la réalisation de la prestation, de l'accueil du bénéficiaire jusqu'à l'évaluation de l'atteinte des objectifs

EXEMPLES DE PREUVES

Règlement intérieur, livret d'accueil, convocation, Adaptation du rythme, mise en place de groupes de niveaux; fonction dédiée (réfèrent pédagogique) ; livret de suivi pédagogique; séquences de régulation; Modalités d'accompagnement pour détecter, prévenir et empêcher les risques d'abandon, de décrochage ; lien avec le SPE

INDICATEURS ET IMPACTS

Indicateur 9 : Accueil et conditions

Indicateur 10 : Mise en oeuvre de l'action

Indicateur 11 : Evaluation des objectifs opérationnels

Indicateur 12 : Engagement et prévention des abandons

Indicateur 13 : Coordination et progressivité des apprentissages

Indicateur 14 : Accompagnement socioprofessionnel

Indicateur 15 : Droits, devoirs et règles de Santé, Sécurité au travail

Indicateur 16: Conditions de présentation aux examens



Critère 4 : L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre

ESPRIT ET FINALITE DU CRITERE

Utiliser des moyens humains, pédagogiques, techniques et d'encadrement adaptés pour la réalisation de la prestation.

EXEMPLES DE PREUVES

Bail ou contrat de location précisant la conformité des locaux pour l'accueil du public : Document Unique d'Evaluation des Risques, Organigramme fonctionnel : champs d'intervention de chacun (pédagogique, technique, commercial, social...), liste des intervenants/contributeurs
Liste des ressources documentaires avec modalités d'accès

INDICATEURS ET IMPACTS

Indicateur 17 : Moyens humains et techniques

Indicateur 18 : Organisation et responsabilités

Indicateur 19 : Ressources pédagogiques

Indicateur 20 : Conseil de perfectionnement, personnel en charge de la mobilité et du handicap

Liste des moyens pédagogiques par formation

Critère 5 : La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations

ESPRIT ET FINALITE DU CRITERE

Disposer de personnes compétentes pour ses activités et la réalisation des prestations. Entretien et développer les compétences des personnels salariés

EXEMPLES DE PREUVES

Modalités de recrutement, modalité d'intégration des personnels, des nouveaux arrivants, entretiens professionnels, CV des formateurs, formations initiales et continues des formateurs, arrêté de nomination des enseignants titulaires
Mobilisation de différents leviers de professionnalisation; participation à des salons; recherche-action; communauté de pairs, groupe d'analyse et d'échange de pratiques

INDICATEURS ET IMPACTS

Indicateur 21 : Détermination et mise à disposition des compétences
Indicateur 22 : Développement des compétences

Suivi de la mise à jour des compétences

Critère 6 : L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel

ESPRIT ET FINALITE DU CRITERE

Prendre du recul sur son activité et observer les mouvements d'emplois, les innovations. Tisser des liens et faire appel aux bons acteurs. Prendre en compte la question du Handicap.

EXEMPLES DE PREUVES

Veille : légale, marché, métiers, emplois

Ex : www.orientation-pour-tous.fr, www.centre-inffo.fr ...

Modalités de maîtrise des sous-traitants

Liste d'entreprises partenaires

INDICATEURS ET IMPACTS

Indicateur 23: Veille légale et réglementaire et application ●

Indicateur 24 : Veille compétences, des métiers et des emplois et application ●

Indicateur 25 : Veille innovation et application ●

Indicateur 26 : Accueil, accompagner ou orientation du handicap ●

Indicateur 27 : Maîtrise de la sous-traitance/portage ●

Indicateur 28 : Réseau de partenaires socio-économiques ●

Indicateur 29 : Insertion professionnelle ou poursuite d'études ●

Pour l'indicateur 26, une liste n'est pas suffisante, elle doit être complétée d'éléments probants

Critère 7 : Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées

ESPRIT ET FINALITE DU CRITERE

Collecter les appréciations des parties prenantes, gérer les éventuelles difficultés et traiter les réclamations. Engager des actions d'amélioration.

EXEMPLES DE PREUVES

Enquête de satisfaction, questionnaire en ligne, CR d'entretiens...
Description et mise en œuvre des modalités de traitement des réclamations (AR des réclamations et réponses)
Plans d'actions, mise en œuvre d'actions spécifiques

INDICATEURS ET IMPACTS

Indicateur 30 : Appréciations des parties prenantes

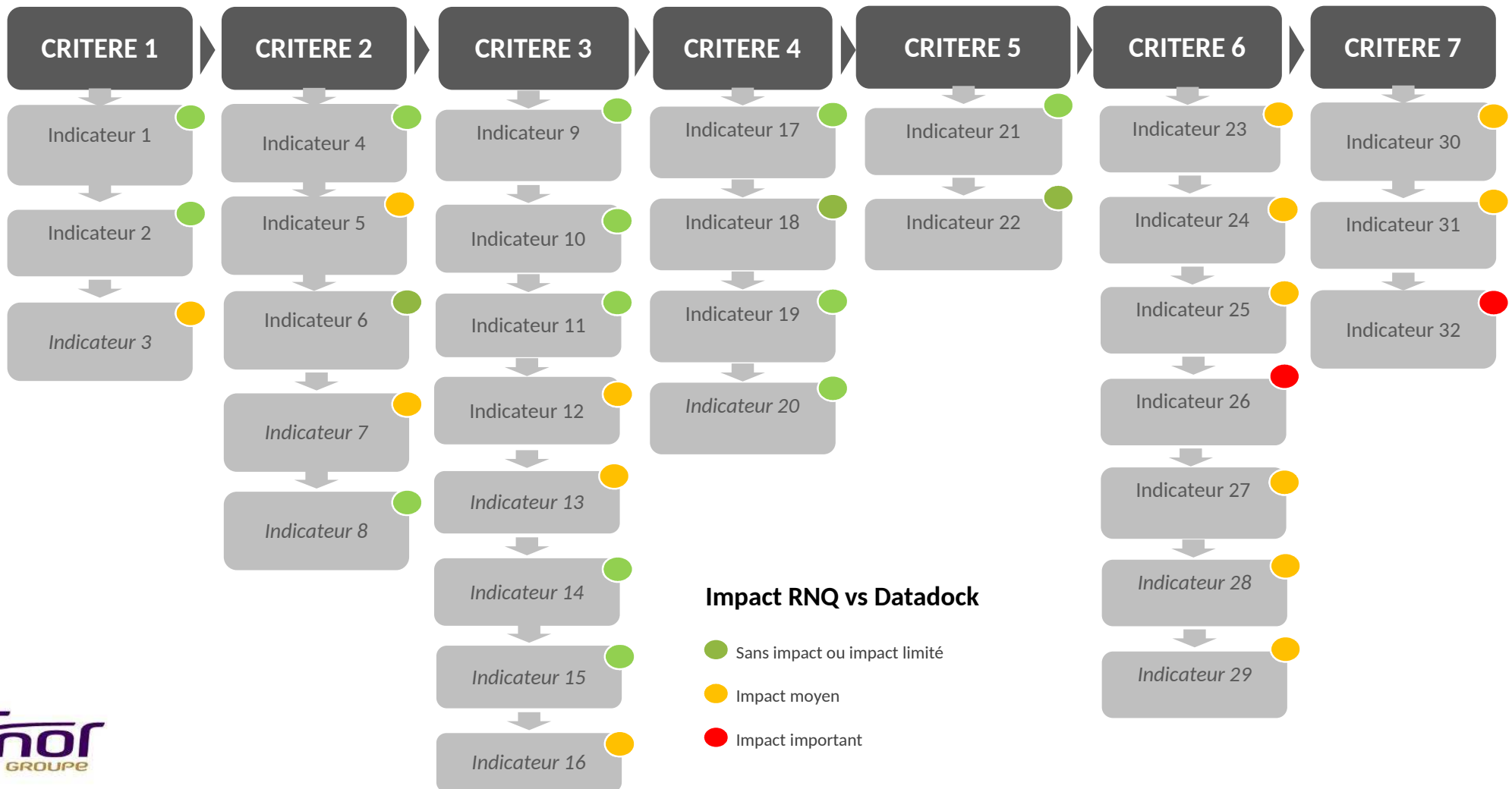
Indicateur 31 : Gestion des aléas et traitement des réclamations

Indicateur 32 : Plan d'amélioration



**Mise en évidence d'un bilan complet et de la mise en place d'actions correctives suivies (PDCA)
fiches de résolution de problèmes**

Cadre du référentiel national



LES MODALITÉS DE CERTIFICATION QUALIOP1



Cadre général de la qualité et de la certification

2 + 1 décrets qui encadrent la qualité et le référentiel national qualité :

Décret numéro 2019-564 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle

Décret numéro 2019-565 relatif au référentiel national qualité des actions concourant au développement des compétences

Décret numéro 2020-894 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle

2 arrêtés qui encadrent les modalités de certification

Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associés au référentiel national

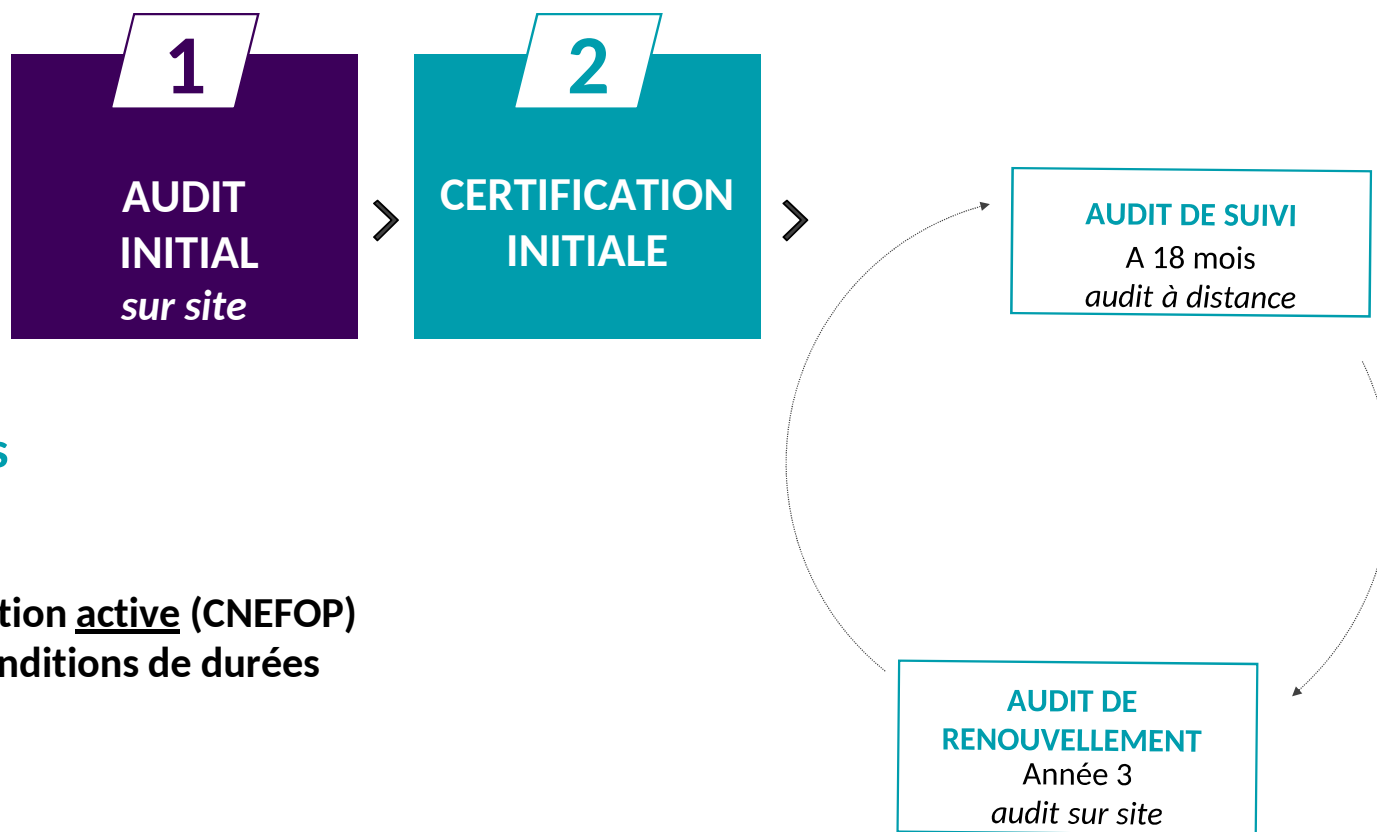
Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs

1 guide d'application :

Guide de lecture du référentiel national qualité V5



Le processus de certification QUALIOPI



Un cycle de certification de 3 ans

- › Un NDA* = Un certificat
- › Tout organisme ayant une certification active (CNEFOP) bénéficie d'un audit initial à des conditions de durées aménagées
- › Approche multi-sites possible
- › Une marque « QUALIOPI »

Le processus de certification QUALIOPi

LES DUREES D'AUDIT POUR LES STRUCTURES NON CERTIFIÉES

		Durée de base	Formation continue	BC	VAE	Apprentissage	Echantillonnage de sites
Initial Et Renouvellement	CA < 150k €	1 jour	+ 0 jour	+ 0 jour	+ 0 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour par site échantillonné
	150 k€ ≥ CA > 750 k €	1 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	
	CA ≥ 750 k€	1,5 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	+ 1 jour	
Surveillance	CA < 750 k€	0,5 jour	+ 0 jour	+ 0 jour	+ 0 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour par site échantillonné
	CA ≥ 750 k€	1 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	

- › Exemple d'un prestataire avec un CA de 900 k€ avec des activités de formation continue et d'apprentissage :
 - Audit Initial : 1,5 jr + 0,5jr + 1 jr = 3jrs
 - Audit de suivi : 1 jr + 0,5jr + 0,5 jr = 2jrs
 - Audit de renouvellement : 1,5 jr + 0,5jr + 1 jr = 3jrs

Le processus de certification QUALIOPI

LES DUREES D'AUDIT POUR LES STRUCTURES DEJA CERTIFIÉES

		Durée de base	Formation continue	BC	VAE	Apprentissage	Echantillonnage de sites
Initial	CA < 750 k€	0,5 jour	+ 0 jour	+ 0 jour	+ 0 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour par site échantillonné
	CA ≥ 750 k€		+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	+ 0,5 jour	

Seuls les indicateurs 1, 2, 3, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 20, 22, 24, 25, 26, 28, 29, 32 seront audités

- › Exemple d'un prestataire avec un CA de 900 k€ avec des activités de formation continue et d'apprentissage :
 - Audit Initial : 0,5 jr + 0,5jr + 0,5 jr = 1,5jrs
 - Audit de suivi : 1 jr + 0,5jr + 0,5 jr = 2jrs
 - Audit de renouvellement : 1,5 jr + 0,5jr + 1 jr = 3jrs

Le processus de certification QUALIOPI

L'APPROCHE MULTI-SITES

Un organisme multi-sites n'est pas systématiquement une seule entité juridique :

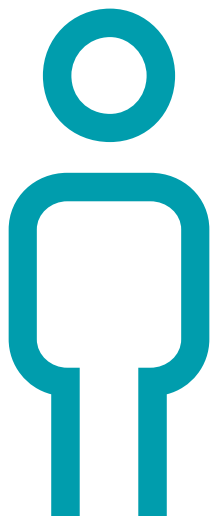
- › Les sites concernés ont un lien juridique ou contractuel avec la fonction centrale (sous un seul NDA)
- › Principe de solidarité

Pour être qualifié de multi-sites :

- › L'organisme candidat doit avoir un seul et unique système qualité
- › L'organisme candidat doit identifier sa fonction centrale qui fait partie de l'entité et n'est pas sous-traitée
- › La fonction centrale doit avoir l'autorité organisationnelle pour définir, mettre en place et faire fonctionner le système qualité unique
- › Tous les sites doivent être inclus dans le programme de surveillance de l'organisme
- › Echantillonnage des sites : √, en initial et en renouvellement; a minima 1 site en surveillance

Le processus de certification QUALIOPI

L'APPROCHE DE L'AUDIT ET DE L'AUDITEUR



L'audit est planifié conjointement, un plan d'audit est adressé

- › les personnes à rencontrer sont mentionnées
- › une visite des locaux et des installations (plateaux techniques, ...) est organisée
- › l'audit combine des entretiens de personnes, la revue de documents, de preuves, d'indicateurs mais également des observations ...
- › aucune exigence relative à l'envoi de document avant l'audit

L'auditeur n'est pas un inspecteur

- › Il choisit des actions de formations à auditer (« formations financées et/ou potentiellement finançables »)
- › il écoute et pose des questions pour comprendre les méthodes et s'assurer de leur bonne réalisation
- › il adapte son approche en fonction de la taille de l'organisme
- › l'auditeur oriente son analyse sur les résultats et les risques
- › il présente systématiquement ses constats
- › il ne délivre pas le certificat

Le processus de certification QUALIOPI

LES CONCLUSIONS DE L'AUDIT

**CONFORMITÉ
EXIGENCE RESPECTÉE**

Note
(constat de conformité)

**NON-CONFORMITÉ
EXIGENCE NON RESPECTÉE**

Non-conformité mineure

Non-conformité majeure

UNE NON-CONFORMITÉ EST :

- UN ÉCART PAR RAPPORT À UN OU PLUSIEURS INDICATEURS DU RÉFÉRENTIEL.
- L'ABSENCE DE PREUVE SUR UN INDICATEUR LE JOUR DE L'AUDIT.

EXEMPLES :

- L'ABSENCE D'UN REGLEMENT INTERIEUR EST UNE NON-CONFORMITE MAJEURE
- UN ITEM MANQUANT SUR L'INFORMATION AUX PUBLICS EST UNE NON-CONFORMITE MINEURE
- ...

- AFNOR Certification peut émettre :
- une décision favorable
 - une décision favorable sous condition (ex : envoi de l'avancement du plan d'actions...)
 - une décision défavorable avec proposition d'action complémentaire (sur site/à distance)

LES ENSEIGNEMENTS ET
RETOURS D'EXPERIENCE

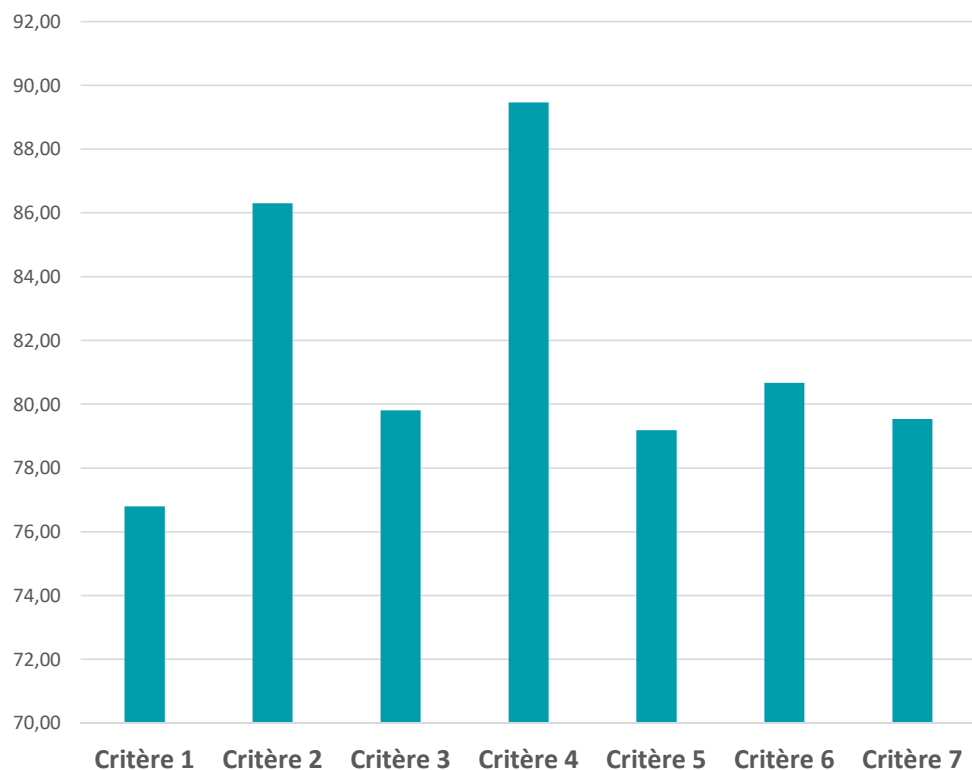


afnor
GROUPE

Les enseignements

TEST EN LIGNE : SUR UN ÉCHANTILLON DE 2 00 RÉPONDANTS

Niveau de performance déclaré



1

Un niveau de conformité plutôt élevé et homogène

2

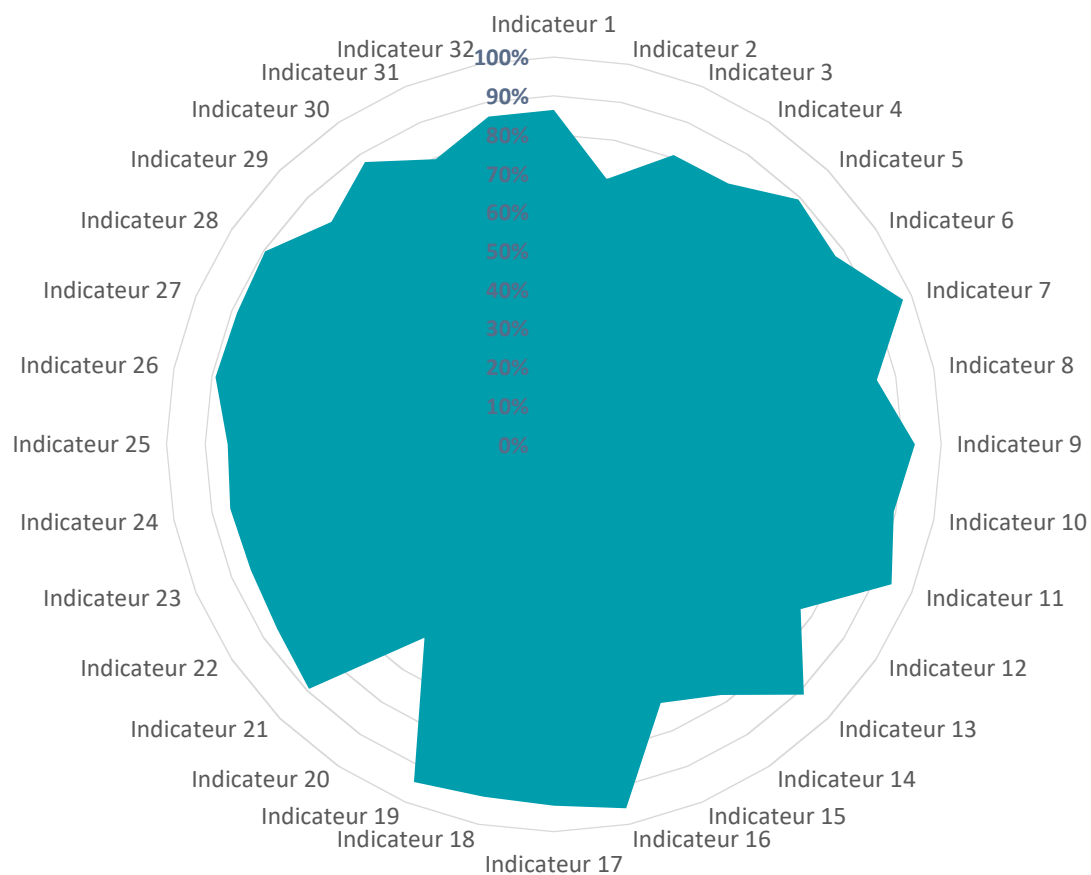
Le critère 4, le mieux maîtrisé

3

Le nouveau critère 6, même pas peur !!

Les enseignements

TEST EN LIGNE : SUR UN ÉCHANTILLON DE 2000 RÉPONDANTS



Indicateur 2 :
Information sur les résultats

Indicateur 12 :
Engagement et prévention des abandons

Indicateur 15:
Droits, devoirs et règles de Santé, Sécurité au travail

Indicateur 20 :
Conseil de perfectionnement, personnel en charge de la mobilité et du handicap

Les enseignements des audits

Flop 3 des non conformités

1

Indicateur 2

Exemples :

- Les indicateurs de résultats ne sont pas diffusés.
- Il est constaté une absence d'indicateurs de résultats adaptés à la nature des prestations.

2

Indicateur 26

Exemple :

- Absence d'une liste de partenaires/experts/acteurs du champ handicap mobilisable par les personnels.

3

Indicateur 1

Exemple :

- Les modalités pédagogiques & les modalités d'évaluation des formations ne sont pas indiquées sur les pages programmes

COMMENT S'ORGANISER ?



afnor
GROUPE

Les 8 étapes-clés pour bien s'organiser

1 **Collecte des textes et compréhension des attendus**

2 **Un référent est nommé.** Il est formé et pilote la démarche de convergence vers le référentiel (également possible de faire appel à un tiers : consultant)

3 **Une communication auprès des collaborateurs** sur la réforme, les obligations et les échéances.

4 **Une analyse du périmètre à certifier** (NDA, activités) selon ses marchés, ses enjeux et sa stratégie

5 **Engagement** vers le processus de certification, sélectionner un organisme certificateur

6 Réalisation d'un **diagnostic** : Recensement des **bonnes pratiques, partage établissement d'un plan d'action**

7 **Ajustement du fonctionnement** de l'organisation (responsabilités), **enrichissement des pratiques**

8 Audit, contrôle, évaluation pour **s'assurer d'être prêt** avant l'audit de certification

Adopter sa stratégie de certification



Faire un diagnostic

Se former

S'engager vers la certification
Référentiel National
Qualité

Se différencier :
Rechercher une certification à valeur ajoutée

Faire un diagnostic

Test en ligne



Formation professionnelle : Etes-vous conforme au nouveau référentiel national qualité ?

Organisme de formation, CFA, centre de bilan de compétences, acteur de VAE...

En savoir plus



Gratuit

De 22 à 32 questions - 30 minutes | Thèmes abordés

Ce test est organisé selon votre(vos) activité(s) (formation continue, apprentissage, VAE et/ou bilan de compétences). Vous pouvez ainsi adapter ce test en fonction de vos spécificités et évaluer vos pratiques au regard des 7 critères du nouveau référentiel national.

Rapport personnalisé, disponible immédiatement

Rapport sur-mesure d'environ 10 pages.
Téléchargeable en PDF immédiatement
Analyse de vos résultats par critère



Visite d'Evaluation

Réaliser un diagnostic complet ou personnalisé pour s'assurer d'être dans la bonne direction avant l'audit de certification :

- › Critère et indicateur à paramétrer

Livrable : un rapport de situation pour aider à déterminer les axes de travail prioritaires et à déployer un plan d'action

En savoir plus :



Faire un diagnostic

Suivez la
présentation
« Ok Pilot »



I. Une auto-évaluation sûre et cadrée pour vous situer par rapport aux exigences du RNQ Formation

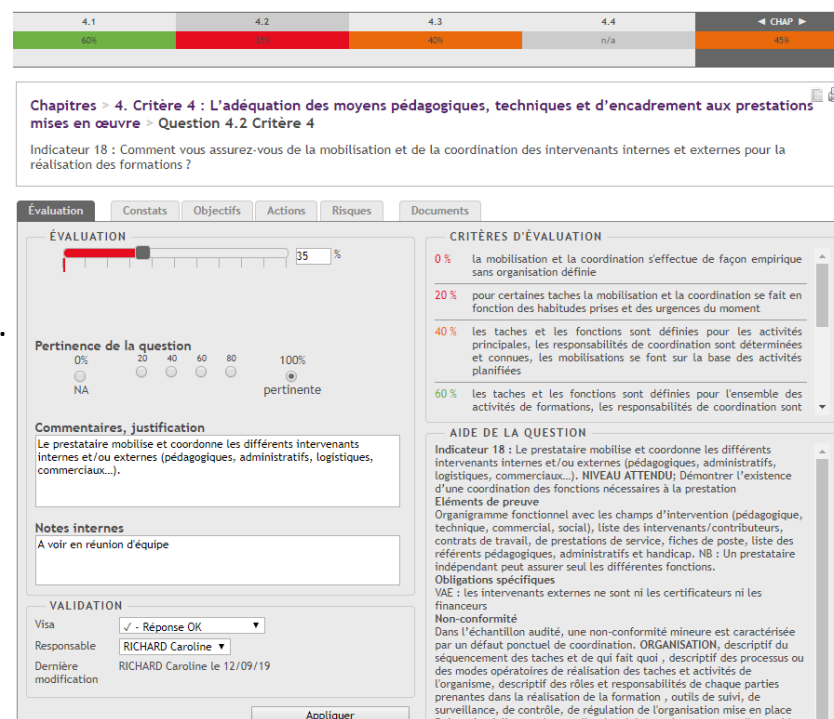
- La grille de contrôle traduite en exigences par des experts
- Des questionnaires clairs et structurés qui vous guident pas à pas
- Une visualisation immédiate de votre évaluation

II. Un pilotage partagé pour gérer au quotidien votre démarche

- Pilotez efficacement votre démarche d'amélioration continue : constats de non-conformité, objectifs et plans d'actions associés, priorité, interlocuteurs, délais...
- Intégrez vos documents de preuve et partagez-les
- Alertez automatiquement les collaborateurs concernés
- Partagez avec votre consultant qui a accès à l'outil

III. Génération automatique de rapports chiffrés et graphiques

- Générez des rapports graphiques d'évaluation
- Observez l'évolution des évaluations d'une période à une autre
- Consolidez et comparez les données d'évaluation de vos sites



SE FORMER EN PRESENTIEL OU EN DISTANCIEL

LA DEMARCHE QUALITE

- Se repérer dans la réforme de la formation professionnelle (1 jour, C0165)
- Responsable qualité en organisme de formation et CFA (4 jours, C0208)



PREPARER UNE CERTIFICATION

- Décrypter le référentiel RNQ (1 jour, C0202)
- PACK: Préparez-vous à la certification RNQ
- Mettre en œuvre le RNQ (2 jours, C0205)
- NF214, conduire sa démarche (2 jours, C0139)
- ISO 9001 pour les organismes de formation (2 jours, C0207)

RENDRE SON OFFRE ELIGIBLE AU CPF

- Construire une offre éligible au RSCH (2 jours, C0203)
- Construire une offre éligible au RNCP (2 jours, C0204)



FORMER ET AUDITER

- Auditeur des fournisseurs de prestations de formation (3 jours, C0124)
- Auditer à distance (1 jour, D0916)
- Devenir formateur digital (4 jours, C2020)
- Devenir formateur présentiel augmenté (3 jours, C0140)
- AFEST: concevoir et piloter un projet d'apprentissage en situation de travail (3 jours, C0209)

MON
COMPTE
FORMATION

MON
COMPTE
FORMATION

PACK: Préparez-vous à la certification QUALIOPI

Pour en savoir plus



Formation: décrypter le référentiel national qualité

1 jour présentiel (C0202)
OU
100 % distanciel (C9202)

Ok pilot Qualiopi :
Auto Evaluation et pilotage
(formation à l'outil)

Un abonnement de 6 mois

ateliers de suivi individuels
de vos plans d'actions

Menés par l'un de nos consultants
3 séquences, à distance de 2 heures



afnor
COMPÉTENCES

Offre individuelle : 1 990 € HT
Offre intra spécifique à un OF
ou CFA: 3 230 € HT

Offre AFNOR Certification

DES RÉPONSES ADAPTEES A CHAQUE BESOIN

SE POSITIONNER / SE PREPARER

Se situer sur le nouveau référentiel et préparer toute certification

Test en ligne

Visite d'Evaluation

OK Pilot



ACCEDER AU MARCHÉ PUBLIC / CONVENTIONNEL

Obtenir la certification selon le référentiel national qualité

Certification RNQ

Service date d'audit garantie



Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SE DIFFERENCIER

Disposer d'un signe distinctif pour développer ses activités

NF 214

AFAQ ISO 9001 appliquée aux OF ISO 21001

Certification sur l'ingénierie de formation digitale

Label engagé RSE



PILOTER

Réseau

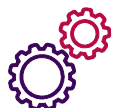
Réussir l'accompagnement de son réseau

Sensibilisation des membres du réseau

Ingénierie de label et de certification

Suivi de la campagne d'audits

Reporting



Se différencier

NF SERVICE FORMATION - NF 214

Ses caractéristiques et bénéfices

- › Certification de service, sous accréditation **COFRAC**
- › Certification de référence du secteur de la formation Professionnelle
- › 4 Badges :

- « Innovation »



« Individualisation »



- « FOAD »

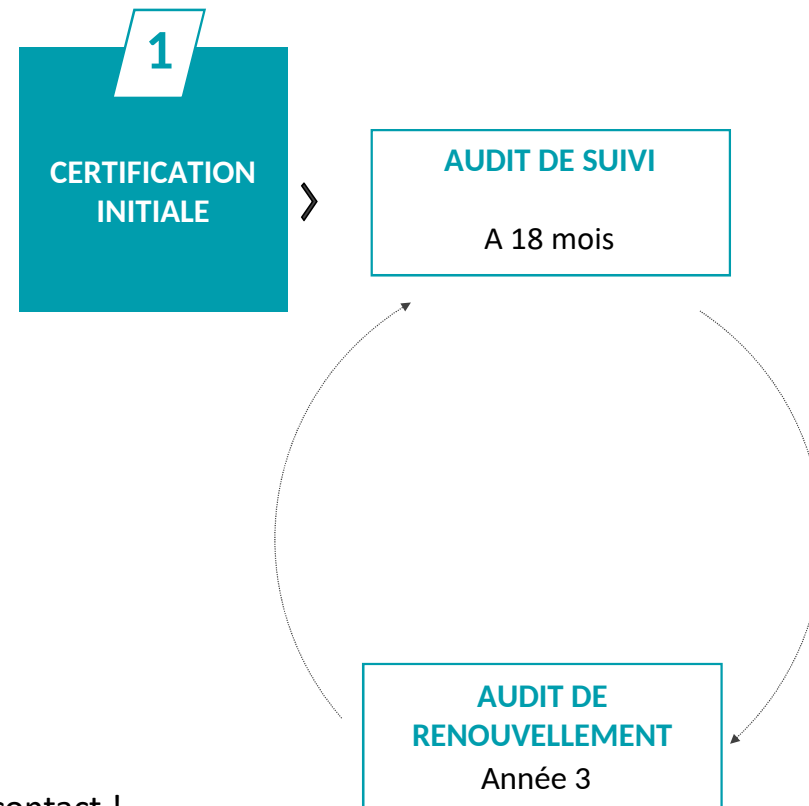


« Mix pédagogique »



Les avantages de cette certification

- › Mettez sur NF, une marque grand public
- › Différenciez-vous !
- › Offrez une formation de qualité
- › Capitalisez sur votre organisation
- › Des engagements au service de vos clients : Faites la différence dès le premier contact !
- › Plus que la seule conformité, l'auditeur vous pousse à améliorer vos pratiques



Se différencier

ISO 9001 / AFAQ ISO 9001 APPLIQUÉE AUX OF

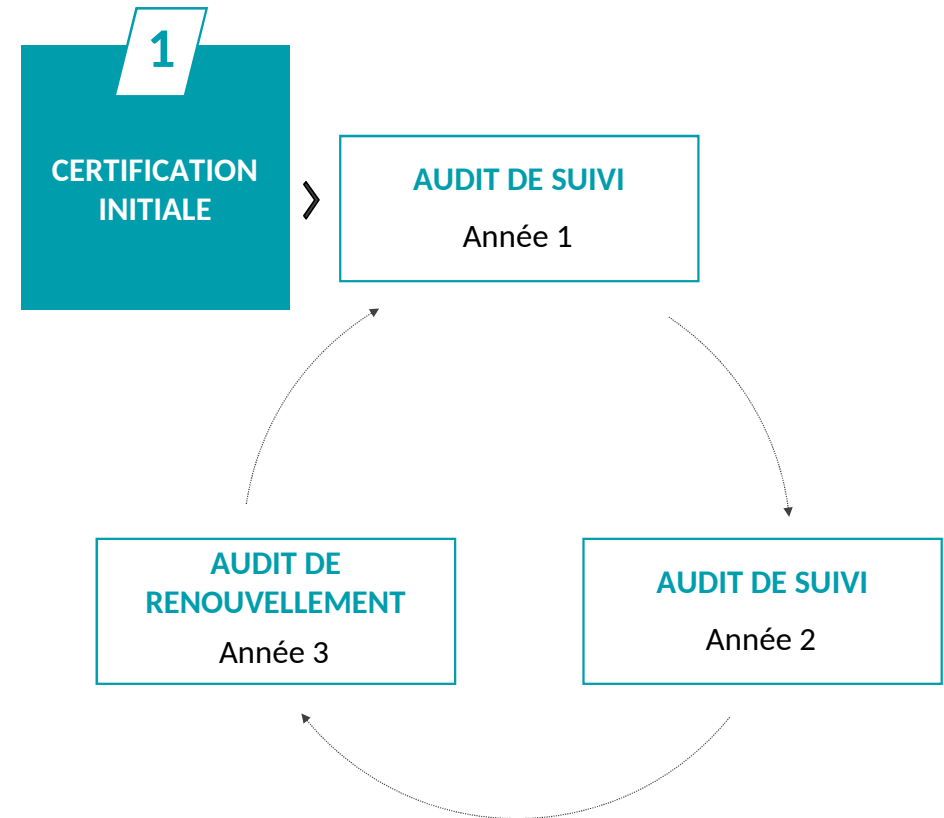


Ses caractéristiques et bénéfices

- › Certification de système sectorielle et accolée à l'ISO 9001
- › Sous accréditation **COFRAC**
- › Coordonner et piloter différentes activités avec une même approche
- › Présenter une certification identique à celle de son client.

Les avantages de cette certification

- › La marque AFAQ, connue du monde professionnel
- › Soutenez la stratégie de votre organisation
- › Piloter vos activités par les risques
- › Gagner des parts de marché (les entreprises certifiées ISO 9001 augmentent en moyenne de 4% leur chiffre d'affaires)
- › Réduire vos coûts internes
- › Plus que la seule conformité, l'auditeur vous pousse à améliorer vos pratiques



■ Pourquoi choisir AFNOR : quelques indicateurs

830 

prestataires formés
par AFNOR
COMPETENCES

400 

auditeurs qualifiés
QUALIOPI

15 


personnes dédiées à la
Formation Professionnelle

**Accréditation
COFRAC**

**Possibilité d'établir et de
valider votre devis en ligne**

14 

délégations régionales à
votre écoute

1 

webinaire gratuit
mensuel sur le sujet de
la formation
professionnelle

1 600 

prestataires de
formation certifiés par
AFNOR CERTIFICATION

| C'est parti !!



François BERTHAUD

Coordinateur du Marché de la Formation Professionnelle

francois.berthaud@afnor-ext.org

06 88 06 56 89

www.afnor.org

FORMATION PROFESSIONNELLE

formation-pro@afnor-ext.org

